



PAYS MARENNES OLÉRON

ÉTUDE DU RISQUE LITTORAL ET DE LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

TOME 1



INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE



PAYS **MARENNES OLÉRON**

ÉTUDE DU RISQUE LITTORAL ET DE LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

SOMMAIRE

PRÉSENTATION.....

1. APPROCHES SENSIBLES DU TERRITOIRE

PREMIÈRES IMPRESSIONS

AMBIANCES.....

REPÉRAGES

2. INTERPRÉTATION

LE SOCLE

INFLUENCE DE L'HOMME

LES PREMIÈRES TRACES DE L'HOMME

LE PAYS DE MARENNES À L'ÉPOQUE ROMAINE

LE MOYEN ÂGE

RENAISSANCE

FIN XVIII^e MOITIÉ XIX^e SIÈCLE

ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES ET OSTRÉICOLES.....

LES PÉDO-PAYSAGES

ÉVOLUTION DES TRAMES VIAIRES ET BÂTIES.....

ARTIFICIALISATION PROGRESSIVE DU LITTORAL

APPARITION DES STATIONS BALNÉAIRES ET THERMALES

ÉVOLUTIONS DES PAYSAGES AU COURS DES DEUX GUERRES

DES MARQUEURS TEMPORELS PERCEPTIBLES AUJOURD'HUI

3. DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.....

ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DES MARAIS

ÉTAT DES LIEUX SUR LES RIVAGES.....

AQUACULTURE

DYNAMIQUES AGRICOLES DEPUIS 1950

ÉTATS DES LIEUX DES EMPRISES CULTIVÉES

TENDANCES ET ENJEUX

UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR LA SAISONNALITÉ

UN RÉSEAU DE MOBILITÉS SUBISSANT DES VARIATIONS

MESURES DE PROTECTIONS JURIDIQUES

INVENTAIRES DES ÉLÉMENTS REMARQUABLES

LOI LITTORAL

SYNTHÈSE DES RÉGLEMENTATIONS VIS-À-VIS DU RISQUE

ENJEUX DÉGAGÉS

4. IDENTIFICATION DES PAYSAGES

REPRÉSENTATION DES PAYSAGES

CARTES DES PAYSAGES DU PAYS MARENNES OLÉRON

ENSEMBLES ET UNITÉS PAYSAGÈRES.....

HUIT VALEURS PAYSAGÈRES

CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

LE PAYSAGE VU PAR SES HABITANTS

REPRÉSENTATIONS SOCIALES.....

TOME 1

5. ENJEUX ET PROSPECTIVES

AXES DE RECHERCHE

QUELLE STRATÉGIE POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE ?

RÉSILIENCE, ADAPTATION ET NOUVELLES ACTIVITÉS

PROTECTIONS DOUCES

RECHERCHES POUR LE PLAN DE DÉPLACEMENT GLOBAL

SCHÉMA DIRECTEUR.....

STRUCTURER LE TERRITOIRE PAR LA TRAME VERTE ET BLEUE

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX DYNAMIQUES DE LA MER

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE SUR SES RESSOURCES

PARCOURIR LE TERRITOIRE AUTREMENT

6. APPLICATION DU PROJET DE TERRITOIRE

RÉPARTITION DES PROJETS SUR LE PAYS MARENNES OLÉRON

MARAIS DE BROUAGE

BROUAGE, RETROUVER UNE DIMENSION MARITIME.....

DÉCOUVRIR EN TRANSGRESSANT LES ÉCHELLES

LA QUALITÉ DE L'EAU AU SERVICE DES PAYSAGES

PROMENADE D'ÎLE EN ÎLE

DES VACHES DANS LE GOLFE DE SAINTONGE

CÔTE DE SAINTONGE ET DORSALE DE MARENNES

SAINT-JEAN-D'ANGLE, VILLE MAJEURE DE LA CÔTE DE SAINTONGE EN 2100

BROUE, UNE IDENTITÉ HISTORIQUE

SAINT-JUST-LUZAC, UN PARC AGRICOLE FÉDÉRATEUR

RECONNECTER LES CENTRES BOURGS DE SAINT-JUST ET DE LUZAC AVEC LEURS MARAIS

MISE EN VALEUR DE LA VISIBILITÉ DU PORT INTÉRIEUR DE MARENNES

MARAIS DE LA SEUDRE

LA TREMBLADE, DU CENTRE-VILLE AU CHENAL

LA RECONQUÊTE ÉCONOMICO-CULTURELLE DES TERRITOIRES DÉLAISSÉS DU MARAIS

CHÂLONS, UN NOUVEAU PORT ENTRE TERRES ET MARAIS

ANTICIPER L'INSULARISATION DE NIEULLE-SUR-SEUDRE

RÉVÉLER L'INSULARITÉ D'ARTOUAN

MARENNES, UNE NOUVELLE RELATION AVEC SON LITTORAL

PÔLE INTERMODAL

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

RECONQUÊTE URBAINE DE BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

INSULARISER L'ÎLE DE OLÉRON ET VALORISER BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

LE VILLAGE D'ORS, PORTE DE L'ÎLE DE OLÉRON

LA PORTE D'ORS, PORTE D'ENTRÉE DE L'ÎLE DE OLÉRON

PROTECTION LITTORALE ET MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DE BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

ÎLE DE OLÉRON CÔTÉ MER INTÉRIEURE

LE CHÂTEAU COMME PORTE D'ENTRÉE SUR L'ÎLE

VERS UN NOUVEAU RIVAGE

BOYARDVILLE ET LA RÉSILIENCE

BOYARDVILLE, S'ADAPTER FACE AU RISQUE DE SUBMERSION

CHÉRAY, LA VILLE-CHAMPS

ÎLE DE OLÉRON CÔTÉ OCÉAN

OUVERTURE D'UNE BRÈCHE OCÉANIQUE DANS LES TERRES

CONNEXION DU MARAIS DE LA PERROCHE À L'OCÉAN

LE GRAND VILLAGE PLAGE.....

LES BRIS, UN QUARTIER EN EAUX ET FORÊT

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE.....

TOME 2

168

170

172

174

176

180

182

184

186

188

190

194

196

198

200

208

218

226

236

244

246

254

262

270

280

288

290

296

304

312

318

326

334

336

342

350

358

366

374

382

384

390

398

406

414

420

422

430

438

446

454

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire a la compétence de diagnostiquer un territoire en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, à mettre en lumière des dynamiques complexes et à en formuler la problématique.

Il sait analyser des demandes programmatiques, fonctionnelles, sociales et y répondre par la rédaction d'un programme qui tiendra compte d'un budget dans le cadre d'une gestion durable.

À partir du programme validé, le paysagiste concepteur formé à l'École de la Nature et du Paysage à Blois a compétence à concevoir un projet, le commu-

niquer à un maître d'ouvrage ou à des techniciens. Il assumera la responsabilité de sa mise en œuvre et établira un plan de gestion de sa réalisation.

Son action s'exerce à toutes les échelles du territoire, sur des espaces privés ou publics, urbains, ruraux ou en friches.

Aussi, tout au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques de l'étudiant demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, d'abord de façon théorique, puis sous forme de projet.

Ces études réelles que les collectivités ou les grandes entreprises soumettent à l'École de la Nature et du Paysage nous sont très utiles à plus d'un titre :

1) Elles placent les étudiants et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de rédiger leur programme.

2) C'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur.

3) Cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants à l'école en situation de recherche, aux côtés des enseignants-chercheurs.

4) Elles attirent à l'école des personnes ressources qui seront par la suite invi-

tées à des jurys, des séminaires ou des colloques.

C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux partenaires que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études avec des collectivités locales impliquant une promotion d'étudiants sur un semestre.

Les travaux compilés dans cet ouvrage représentent une véritable boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage.



PARTENARIATS

Cette étude, réalisée dans le cadre d'une convention avec le Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes, a bénéficié des soutiens financiers des partenaires suivants :

- le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, dans le cadre de l'appel à projet national « mieux prendre en compte les risques littoraux dans les SCoT »

- la région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne soutiennent le projet « Actions du CREN-PC pour la sauvegarde de la biodiversité » dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 »

- le Pays Marennes Oléron

- le Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes





COMMANDE

CONTEXTE DE LA COMMANDE

Cette étude fait l’objet d’une commande du Conservatoire d’Espaces Naturels de Poitou-Charentes et du Pays Marennes Oléron. Elle a été confiée à l’École de la Nature et du Paysage, qui en a fait un sujet de l’atelier de projet de la quatrième année d’enseignement, axée sur le Grand paysage. Pour l’année 2016-2017, l’étude abordée par l’atelier porte sur le risque littoral et la reconquête écologique et paysagère du Pays Marennes Oléron en ciblant sur l’interface et les relations entre la presqu’île de Marennes et l’île d’Oléron.

Le Pays Marennes Oléron regroupe 15 communes sur 2 communautés de communes (CC) : CC de l’île d’Oléron et CC du Bassin de Marennes. Ce périmètre englobe l’île d’Oléron et la portion continentale qui lui fait face (presqu’île

de Marennes, marais de Seudre). Les paysages littoraux y sont extrêmement variés (marais ostréicoles, marais agricoles, côtes rocheuses, zones dunaires, espaces urbains, périurbains, campings etc.) qui offrent à la fois des caractéristiques et des sensibilités écologiques et paysagères spécifiques, des pratiques agricoles et touristiques diversifiées, mais aussi des sensibilités vis-à-vis du risque littoral (submersion, vents, etc.) nombreuses.

Le Pays Marennes Oléron a été lauréat de l’appel à projets 2015 pour la prise en compte des risques littoraux dans le SCoT, ainsi que celui relatif aux Plans de Paysage également en 2015 (Ministère de l’Environnement, de l’Énergie et de la Mer). Ces démarches amènent leur contribution à la révision du schéma de cohérence territoriale qui s’engage.

L’adaptation au changement climatique

est clairement identifiée comme une cible d’amélioration pour le projet d’aménagement et de développement durable du Pays Marennes Oléron.

Les plans de prévention des risques littoraux du Bassin de Marennes sont en cours d’élaboration ou de révision sur toutes les communes.

Les cartes d’aléas ont été actualisées (communauté de communes d’Oléron) ou sont en cours d’actualisation (communauté de communes). La révision du SCoT doit également, et entre autres sujets, intégrer les enjeux de préservation et de restauration de la trame verte et bleue.

La démarche associe, avec les élus, les différents acteurs et notamment les services déconcentrés de l’État du Ministère de l’environnement, de l’énergie et de la mer (DREAL, DDTM) ainsi que le CREN.

OBJECTIF DE LA COMMANDE

Il s’agit de caractériser les paysages du territoire et d’étudier leurs spécificités d’une part vis-à-vis du risque et d’autre part de leur place/ rôle dans le fonctionnement des continuités écologiques et paysagères territoriales (Trame Verte et Bleue). Il s’agira d’intégrer au mieux les effets du changement climatique (modification des écosystèmes, élévation du niveau de la mer...) en proposant des scénarios crédibles d’évolution des paysages à moyen et long terme.

- Quelles évolutions des usages et des pratiques pourrait-on envisager dans ces paysages qui sont emblématiques, compte tenu d’une part de l’enjeu de les protéger et de les « entretenir » au regard du patrimoine commun qu’ils représentent, et d’autre part de la nécessaire adaptation de la société au

changement climatique ? Pour répondre, l’atelier est organisé en deux temps : saisir, comprendre et faire émerger un projet de territoire (de septembre à décembre) ; mettre en évidence/explore son application sur les sites à enjeux et conclure par la synthèse globale des orientations (de janvier à mars).

Le partenariat permet les échanges et les rencontres de l’atelier avec le commanditaire et les acteurs, essentiels tant pour la pédagogie de l’atelier que pour le développement du regard partagé qui se construit au fur et à mesure de l’avancement de l’étude.

RESTITUTION DE L’ÉTUDE

Le projet de territoire est présenté avec les orientations au tome 1 ; les propositions d’actions concrètes et illustrées des projets sont présentées au tome 2.



PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants du département École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Catherine FARELLE, professeur associé 24e section, aménageur urbaniste et paysagiste, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4e année

- Bertrand FOLLÉA, professeur associé 24e section, paysagiste DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4e année

- avec la participation des autres enseignants de l'école, en particulier : Céline COLLIN-BÉLLIER, maître de conférences associée en géologie et pédologie, docteur en géographie et pédologie
Martine WINCKEL, chargée de cours en management et communication en 4e année

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

Guillaume AIMON
Aurianne ALBERT
Philippe ALLIGNET
Adrien BIZET
Ninon BONZOM
Eve CHARBONNEL
Lucien CHOLLET
Elise COLLET
Hélène COPIN
Léa COULONNIER
Claire DUTHIL
Léna FAURY
Mohamed FILALI MEKNASSI
Willis FRANÇOIS
Manon FREBET
Frank HRYHOROWICZ
Louise MABILLEAU
Etienne MALIET
Antoine MARCHAND
Ninon MIGAYROU-IZAC
Steeven MOREL
Sara-Linh NGUYEN VAN SANG
Morgane OTTAVIANI
Léocadie PELBOIS
Coline PELLE
Manon PONDEVIE
Bruno RÉGNIER
Clément RÉMY
Loïc ROSIN
Léo STOFFAES
Sarah SUTTER
Florian TERRANOVA
Mengni WU
Laura WEIL
Hongjuan ZHANG

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS

- Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN),
- Le Pays Marennes Oléron,
- La DREAL Nouvelle Aquitaine,
- Le STAP de Charente-Maritime
- La DDTM de Charente-Maritime
- Le Conservatoire du littoral
- Le CAUE de Charente-Maritime
- Le Comité régional conchylicole
- L'association syndicale du Grand Marais de Brouage-Marennes,
- L'Office de tourisme Île d'Oléron et Bassin de Marennes
- Le CPIE Marennes Oléron
- La Communauté d'agglomération Rochefort-Océan
- Les élus et techniciens du Pays Marennes Oléron et les élus des communes limitrophes
- Ainsi que l'ensemble des usagers et habitants contactés par les étudiants

Comité de pilotage pour la commande :
- Jean-Philippe MINIER, Paysagiste concepteur, Responsable de l'Antenne Paysage au CREN
- Marianne RULIER, chargée de mission Aménagement-Urbanisme au Pays Marennes Oléron
- Aurélie BERGER, inspectrice des sites pour la Charente-Maritime sud à la DREAL Nouvelle Aquitaine

COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

Direction :
Marc CLARAMUNT
Directeur de l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

Coordination :
Sabine BOUCHE-PILLON
Chargée de mission, maître de conférences à l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

Chargés de réalisation pour ce volume :
Aurianne ALBERT et Bruno RÉGNIER, étudiants en 4e année à l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

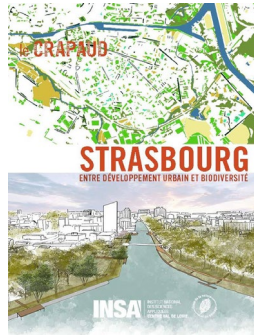
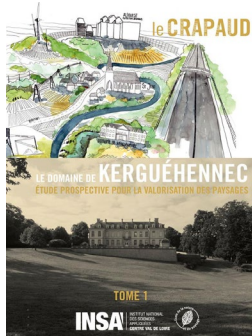
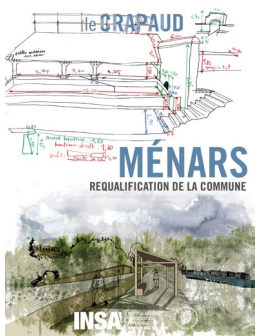
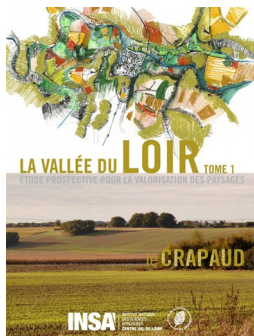
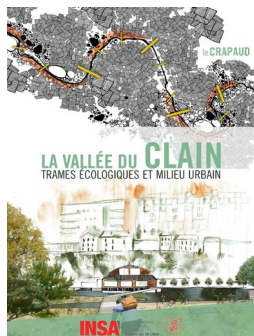
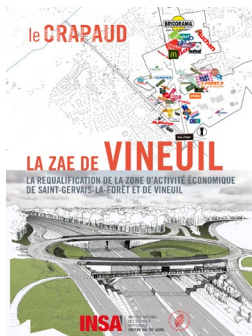
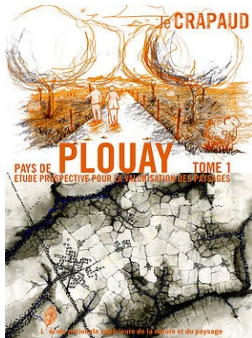
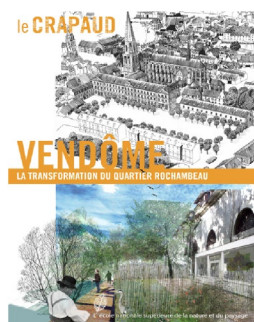
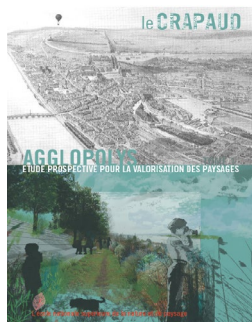
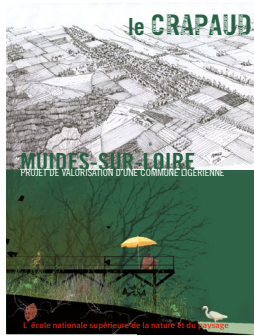
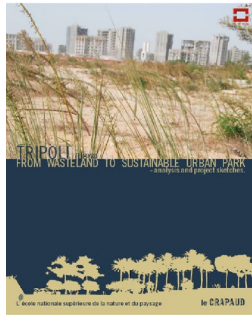
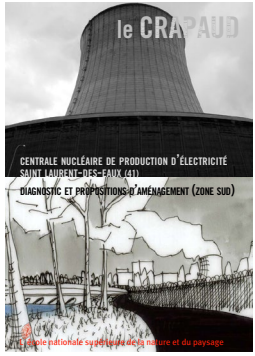
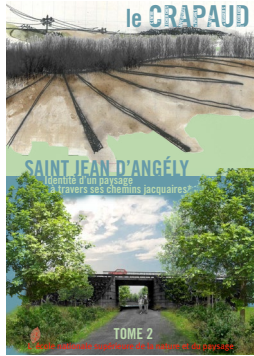
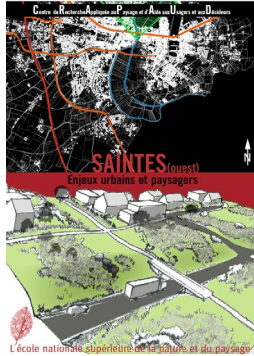
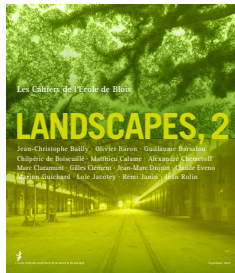
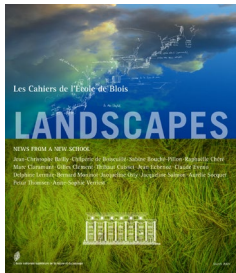
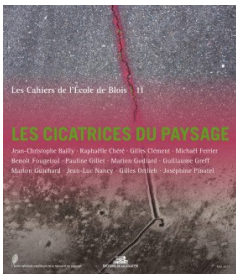
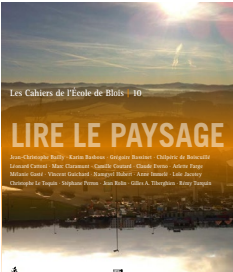
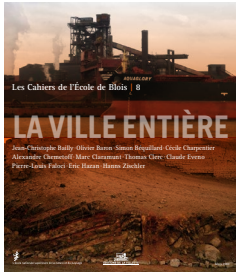
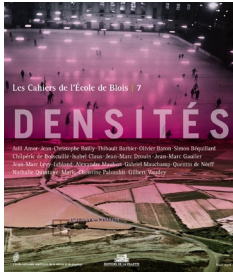
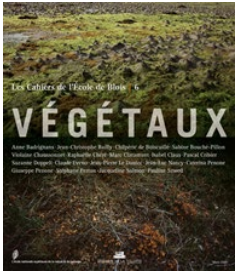
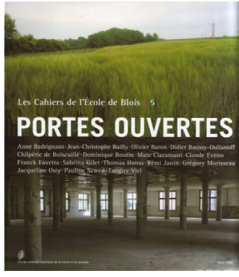
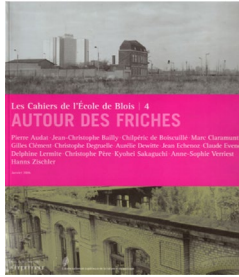
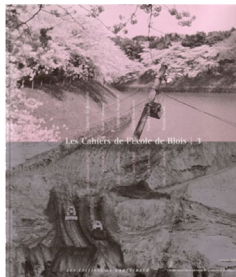
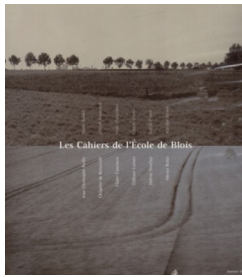
CONTACT

Stéphane PERRON
Responsable du Service des formations et de la vie étudiante de l'INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE

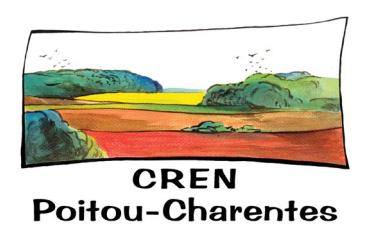


LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

quatorze numéros et deux numéros « best of » en anglais
en consultation à la bibliothèque de l'école
en vente par commande ou à l'école

LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

(Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs)
en consultation à la bibliothèque de l'école



le **CRAPAUD**
CENTRE de RECHERCHES
APPLIQUÉES
au PAYSAGE
et d'AIDE
aux USAGERS
DECIDEURS
et aux

ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE
3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - CS 23410 - 41034 BLOIS CEDEX 02 54 78 37 00

SEPTEMBRE 2016 - JUIN 2017

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

